

UNE IDÉE POUR LA NATURE
SUR VOTRE EXPLOITATION ?

CONCOURS POUR LES AGRICULTEUR·TRICE·S DU CANTON DE FRIBOURG

À LA CLÉ : CHF 25'000.-

PRODUIRE DE LA NOURRITURE ET PRÉSERVER LES ÉCOSYSTÈMES : C'EST POSSIBLE !

L'agriculture façonne nos paysages et contribue à la diversité des milieux et des espèces. Haies, prairies diversifiées, bandes fleuries, mares et vergers sont essentiels à l'équilibre écologique, tout en étant compatibles avec une activité agricole productive et durable.

PRO NATURA FRIBOURG SOUTIENT LES PROJETS QUI FONT LA DIFFÉRENCE !

Nous lançons un concours pour permettre la réalisation d'un projet concret conciliant production et nature. À la clé : CHF 25'000.-

Les 10 projets les plus prometteurs bénéficieront d'un conseil spécialisé. Pro Natura Fribourg choisira ensuite, parmi ces 10 projets, le projet lauréat et l'accompagnera jusqu'à sa réalisation.



VOUS AVEZ UNE IDÉE ? ELLE PEUT GRANDIR !

L'idée sélectionnée bénéficiera :

- d'un **conseil** pour la préparation (rédaction de rapports, demande de permis, etc.) ;
- d'un **soutien financier** pour sa réalisation ;
- d'un **accompagnement** dans sa mise en œuvre ;
- d'une **mise en valeur** de l'initiative comme exemple inspirant pour d'autres exploitations.

Vous avez un projet ou **une idée** qui **concilie production agricole et préservation des ressources naturelles et des écosystèmes** sur votre exploitation ?

Vous avez la chance de pouvoir participer au concours et de faire connaître vos idées !

LE CONCOURS

Nous recherchons des projets agricoles **concrets, visionnaires mais réalistes**, qui apportent une réelle plus-value pour la flore et la faune et pourront inspirer d'autres exploitations.

Les mesures déjà réalisées ne sont pas concernées. Un double financement avec les contributions publiques est exclu.

Les projets proposés dépassent les exigences minimales de l'Ordonnance sur les paiements directs (OPD) (surface, localisation, entretien, exploitation).



CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon les critères suivants :

INTÉGRATION DANS LA PRATIQUE AGRICOLE

Le projet s'intègre dans le système de production et les contraintes de l'exploitation. Il démontre aussi un potentiel à faire évoluer les pratiques agricoles vers une meilleure prise en compte de la biodiversité.

FAISABILITÉ

Le projet est réalisable, compte tenu des contraintes techniques et économiques, ainsi que des ressources disponibles sur l'exploitation. La clarté de la mise en œuvre constituera un élément important lors de l'évaluation.

REPRODUCTIBILITÉ

Le projet sert d'exemple et peut être repris sur d'autres exploitations ou dans d'autres contextes agricoles. Les projets proposant des solutions adaptables et inspirantes seront valorisés.



PLUS-VALUE POUR LA FLORE ET LA FAUNE

Le projet apporte une plus-value significative pour les espèces, les habitats ou les fonctions écologiques (protection des eaux, des sols, etc.), avec des bénéfices clairement identifiés.

NOVATEUR

Le projet propose une approche novatrice, sur le plan pratique, écologique ou organisationnel, et apporte une réelle plus-value par rapport aux mesures existantes.

DURABILITÉ

Le projet privilégie des solutions durables, garantissant la pérennité des aménagements et des bénéfices écologiques à long terme.

QUI PEUT PARTICIPER ?

Les exploitant-e-s agricoles, groupements et organisations agricoles du canton de Fribourg. Les propriétaires privé-e-s et les acteurs locaux peuvent participer, à condition que le projet soit réalisé en collaboration avec une exploitation agricole.

COMMENT PARTICIPER ?

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre une **description du projet** à l'aide du canevas fourni par Pro Natura Fribourg et disponible sur www.pronatura-fr.ch.
Éléments à fournir :

- une carte avec la localisation du site (parcelle(s)),
- les objectifs pour la nature,
- les mesures envisagées,
- un calendrier indicatif
- et un croquis.

Aucun plan technique détaillé n'est requis à ce stade, un **simple croquis suffit**.

Les projets seront évalués sur la base de ces éléments.

À LA CLÉ :
CHF 25'000.-

Le projet lauréat recevra **CHF 25'000.- pour sa réalisation**, notamment pour la conception, les mesures, le matériel, l'expertise technique.

CALENDRIER

ÉTAPE	PÉRIODE
Lancement du concours	octobre 2026
Soumission des projets	31 décembre 2026
Évaluation des projets	janvier 2027
Conseil	février-mars 2027
Développement détaillé du projet lauréat	mars-avril 2027
Attribution du prix	septembre 2027
Premières réalisations	fin 2027

INFORMATION ET CONTACT

Canevas, informations et conditions générales : www.pronatura-fr.ch
Dépôt des projets **jusqu'au 31 décembre 2026** à pronatura-fr@pronatura.ch.
Pour toute question, contactez Stéphanie Chouleur, chargée d'affaires de Pro Natura Fribourg, par e-mail (stephanie.chouleur@pronatura.ch) ou téléphone (026 422 22 06).

